

	2021	Evol. N-1	Evol. 6 ans
Pop INSEE	2 749	12	-37
Pop DGF	2 814	12	-33
Strate	2 000 à 3 499 hab		

Cette fiche élaborée par la Direction Finances et Fiscalité de la CAN porte sur les 6 derniers comptes administratifs adoptés par la commune.

Certains montants ont été ajustés afin de rester sur la base des montants de la DGFIP. Les données sont exprimées en €. Hormis le potentiel fiscal les données /habitants sont calculées à partir de la population INSEE. Sources : Comptes administratifs, Etats fiscaux 1386 TF et TH, Fiche DGF, fiche AEFF DGFIP.

Le compte administratif 2021 retrace une année de reprise encore marquée par la crise sanitaire COVID-19, ce qui en fait une année particulière en terme de réalisations. Ainsi, la comparaison des évolutions constatées sur la période 2016-2021 est complexe.

Sur la période 2016-2021 la dynamique des recettes de fonctionnement est supérieure à celle des dépenses. Les taux d'épargne sont sensiblement proche de ceux de la strate. N'ayant pas eu recours à l'emprunt sur la période, la commune pourrait se désendetter en moins de 1 année si elle consacrait l'intégralité de son épargne brute au remboursement de ses prêts.

## 1. Evolution de la section de fonctionnement

Fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes totales <sup>(1)</sup>	2 388 570	2 663 172	2 572 572	2 424 698	2 329 551	2 579 654
Dépenses totales <sup>(1)</sup>	2 206 376	2 150 464	2 167 932	2 121 115	1 941 573	2 145 628
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>182 194</b>	<b>512 708</b>	<b>404 640</b>	<b>303 584</b>	<b>387 979</b>	<b>434 026</b>
Résultat antérieur	934 946	300 000	243 401	190 000	64 059	70 000
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 117 141</b>	<b>812 708</b>	<b>648 041</b>	<b>493 584</b>	<b>452 038</b>	<b>504 026</b>

(1) Montants issus des comptes administratifs

Recettes réelles <sup>(2)</sup>	2 205 519	2 395 579	2 349 305	2 245 925	2 233 083	2 278 252
Dépenses réelles <sup>(2)</sup>	1 995 477	1 858 331	1 920 390	1 935 230	1 827 085	1 821 618
<b>Epargne Brute</b>	<b>210 042</b>	<b>537 248</b>	<b>428 915</b>	<b>310 696</b>	<b>405 998</b>	<b>456 633</b>
Remb. du capital de la dette	175 027	166 626	168 861	162 197	163 638	165 187
<b>Epargne Nette</b>	<b>35 015</b>	<b>370 622</b>	<b>260 054</b>	<b>148 498</b>	<b>242 360</b>	<b>291 446</b>
Taux d'épargne brute	9,52%	22,43%	18,26%	13,83%	18,18%	20,04%
Taux d'épargne nette	1,59%	15,47%	11,07%	6,61%	10,85%	12,79%
Epargne Brute en €/ hab	75	194	156	114	148	166
Epargne Nette en €/ hab	13	134	95	55	89	106

(2) Montants issus de la fiche AEFF de la DGFIP.

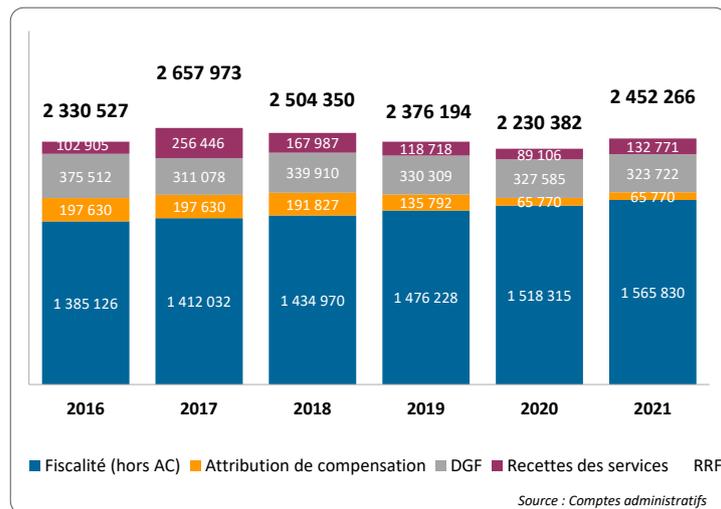
► **Sur la période** : les recettes réelles ont globalement augmenté de +3,3% et les dépenses réelles diminuée de -8,7%. Il en résulte une hausse de l'épargne brute.

► **En 2021** : Les taux d'épargne brute et d'épargne nette de la commune sont quasiment au niveau de la moyenne nationale de la strate (respectivement 20,50% et 12,39%) et au dessus des seuils d'alerte généralement fixés à 8% pour l'épargne brute et à 5% pour l'épargne nette.

Au regard des données transmises par la DGFIP (fiche AEFF)

### Zoom sur l'évolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement

#### Les recettes réelles de fonctionnement (RRF)



► **Sur la période** les RRF ont progressé de +5,2% :

Les recettes des services augmentent de +29%,

les produits de fiscalité évoluent aussi de +13% soit +0,180 M€.

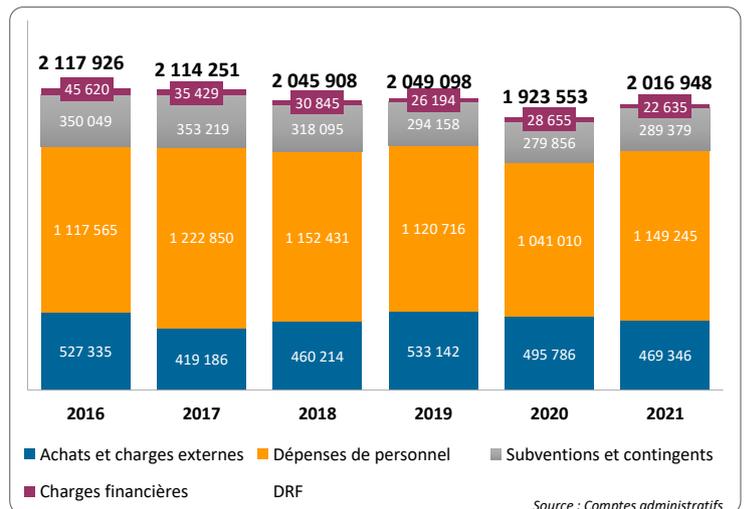
En revanche, les autres produits diminuent, notamment l'AC suite au transfert de la compétence incendie mais aussi la DGF (-0,052 M€).

► **En 2021**, les RRF augmentent de +0,222 M€

Les recettes sont assez stables, sauf celles des services qui augmentent de +0,043 M€ (personnel mis à disposition et périscolaire)

La commune comptabilise des cessions et remboursements de personnel non détaillés dans le graphique.

#### Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF)



► **Sur la période** les DRF ont diminué de -4,8% :

Hormis les dépenses de personnel (+2,8%), les autres ont toutes diminuées :

- achats et charges externes -11%

- subventions et contingents -0,061 M€

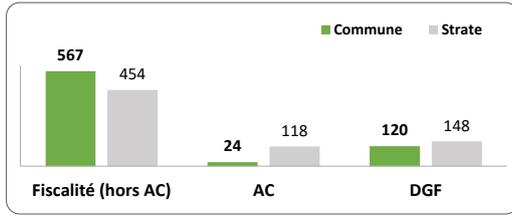
- charges financières divisées par 2

► **En 2021**, les DRF connaissent le niveau le plus bas après 2020

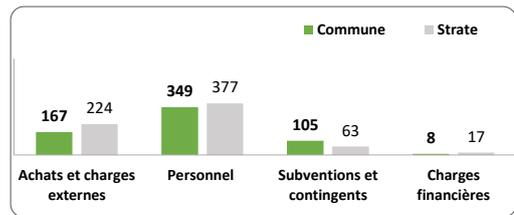
Globalement, les dépenses ont plutôt diminué, sauf les charges de personnel qui ont augmenté de +0,100 M€ par rapport à 2020.

## Principaux chapitres 2021 en comparaison avec la strate - en €/hab (source : Fiche DGFIP 2021)

### Recettes



### Dépenses

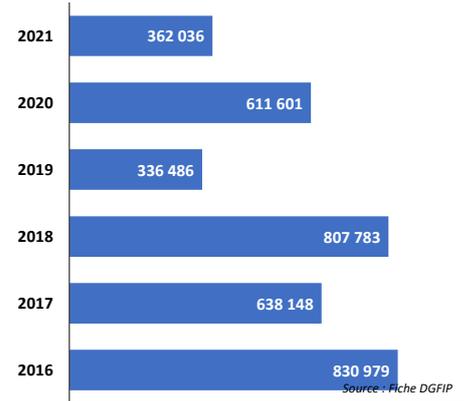


## 2. Evolution de la section d'investissement

Investissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Recettes totales*	783 554	1 219 184	1 226 799	736 629	765 743	850 741
Dépenses totales**	518 899	1 107 581	892 497	1 053 469	449 081	1 152 294
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>264 655</b>	<b>111 602</b>	<b>334 302</b>	<b>-316 840</b>	<b>316 662</b>	<b>-301 554</b>
Résultat antérieur	-550 817	-286 162	-174 560	159 742	-157 098	159 564
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-286 162</b>	<b>-174 560</b>	<b>159 742</b>	<b>-157 098</b>	<b>159 564</b>	<b>-141 990</b>
* dont Recettes réelles	695 104	1 182 970	1 104 775	664 612	747 723	522 061
** dont Dépenses réelles	460 855	1 102 382	824 274	1 004 965	349 913	824 906

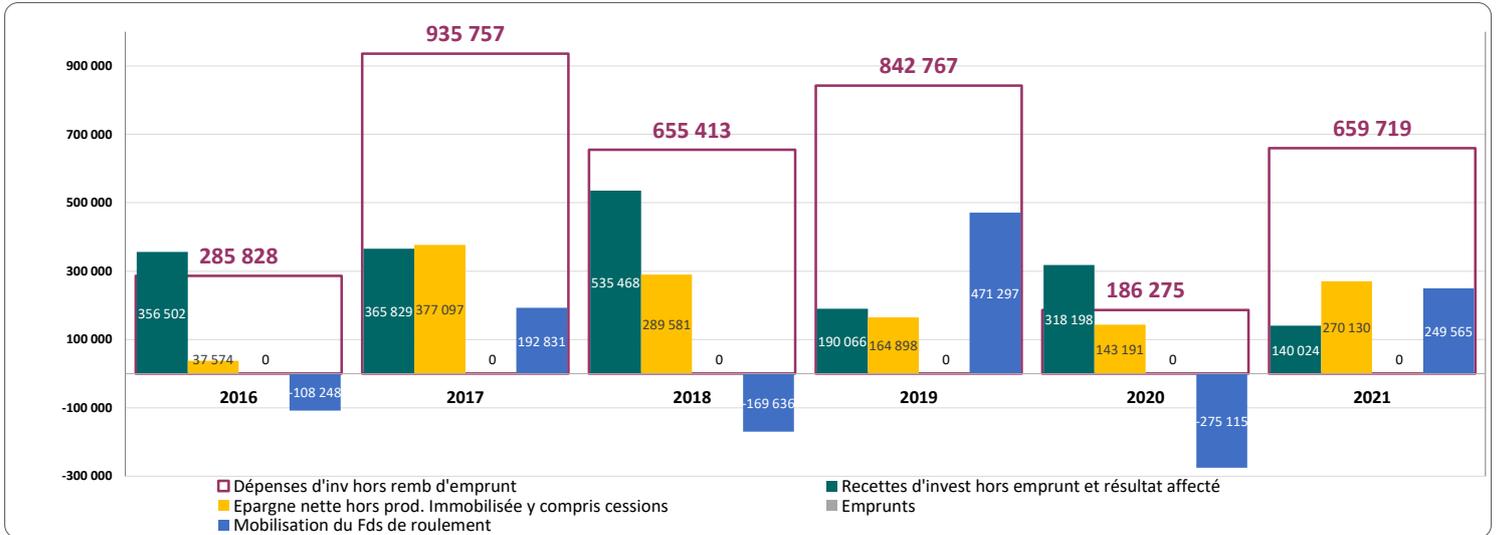
Source : Comptes administratifs

### Fonds de roulement de clôture



Source : Fiche DGFIP

## Le financement des dépenses d'équipement (source : Comptes administratifs)



► Sur la période, les dépenses d'investissement (hors mobilisation du fonds de roulement) ont été financées à 60% par des recettes affectées (FCTVA et subventions) et 40% par l'épargne nette.

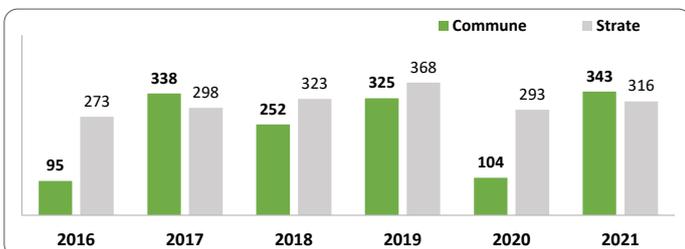
La commune n'a pas eu recours à l'emprunt.

► En 2021, le même niveau d'investissement que 2018 est observé. Il s'agit plus particulièrement d'acquisitions de terrains, de matériel de transport, de travaux de réseaux et sur des bâtiments.

Il en résulte un fonds de roulement de 132 € par habitant (strate 461 €/hab).

## Les dépenses d'équipement en comparaison avec la strate - en €/hab

(source : Fiche DGFIP yc dépenses d'ordres et comptes 13,26 et 27)

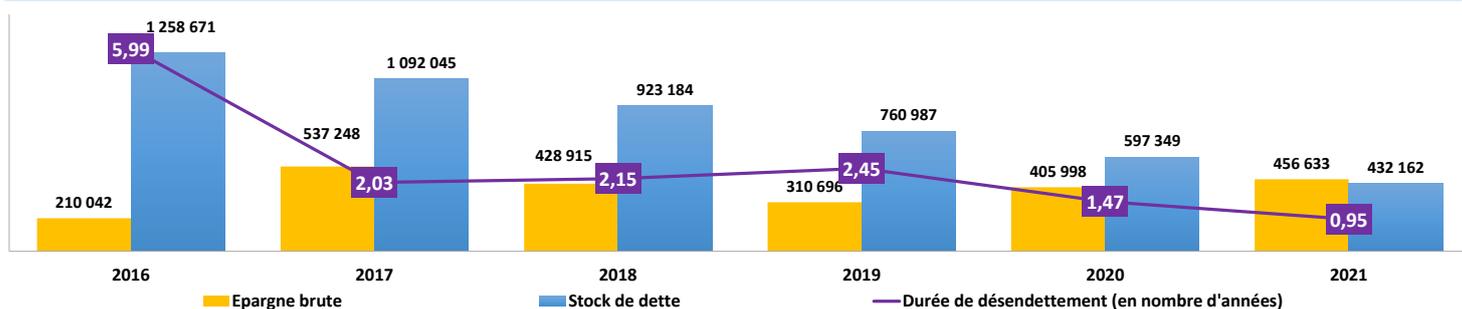


► Sur la période, en moyenne annuelle, la commune a investi 243 € par habitant (strate 312 €/hab).

► En 2021, la commune a dépensé en travaux d'équipement 343 € par habitant soit plus que la strate (312 €/hab).

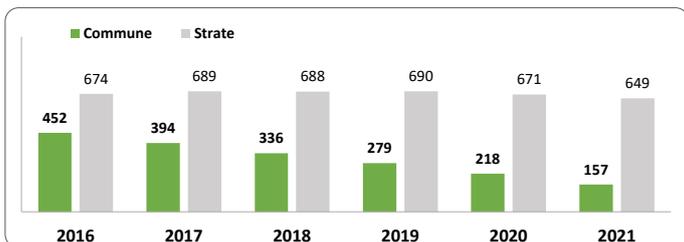
### 3. L'endettement

#### La durée de désendettement (source : fiche DGFIP)



#### L'endettement en comparaison avec la strate - en €/hab

(source : Fiche DGFIP 2021)



► **Sur la période**, le stock de dette diminue progressivement, et l'épargne brute augmente, ainsi la durée théorique de remboursement de la dette a diminué (capacité de désendettement).

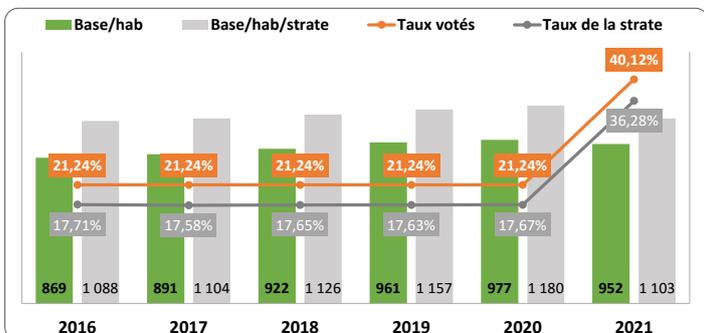
► **En 2021** : la durée de désendettement de la commune est de moins de 1 année (3,47 années pour la strate).

Comparé à la strate, l'endettement en €/habitant de la commune est quatre fois moins important que la moyenne nationale.

### 4. La politique fiscale de la commune

#### Les taxes foncières (source : Etats 1386 TH et TF)

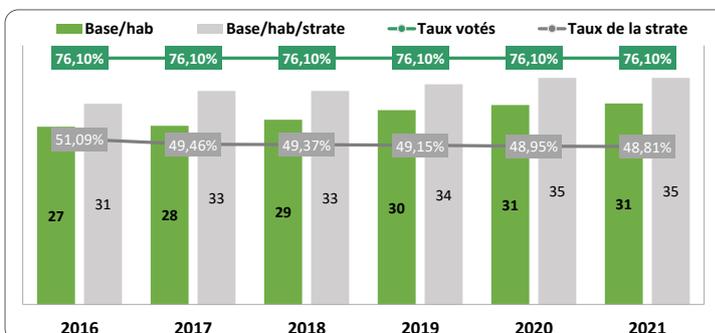
##### Bâtie (TFB)



► **Sur la période**, le taux est stable hormis 2021 (année de réforme). Les bases par habitant de la commune sont inférieures à celles de la strate.

► **En 2021**, le taux de TFB communal a intégré celui du Département (18,88%) pour compenser la suppression de la TH sur les résidences principales. Par ailleurs, l'exonération de 50% des bases fiscales pour les établissements industriels explique la diminution des bases fiscales par habitant de la strate.

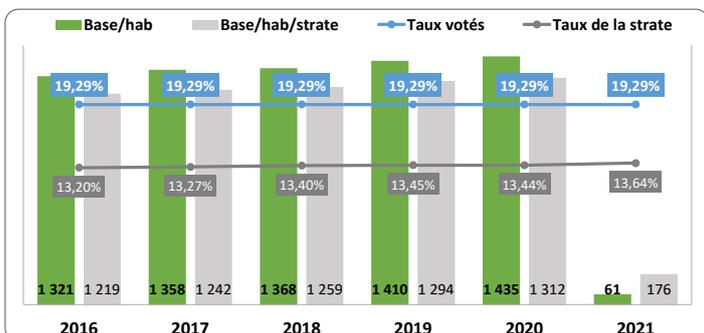
##### Non bâtie (TFNB)



► **Sur la période**, le taux n'a pas augmenté. Les bases par habitant de la commune sont inférieures à celles de la strate.

► **En 2021** : pas d'évolution constatée

#### La taxe d'habitation (source : Etats 1386 TH et TF)



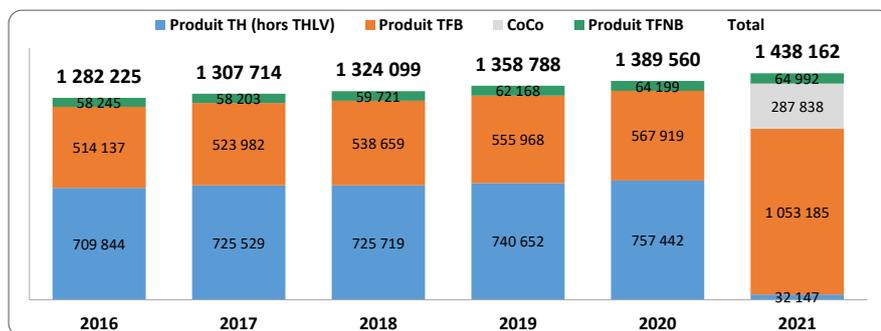
► **Sur la période** : le taux communal de la TH est resté stable

Les bases fiscales par habitant sont au dessus de la strate avec une progression plus nette en 2019 et 2020

► **En 2021** : année de suppression de la TH sur les résidences principales. Il reste pour la commune, les bases fiscales des résidences secondaires, des logements vacants, des locaux associatifs et organismes à but non lucratif

## L'évolution des produits fiscaux et la dynamique des bases fiscales

### Les produits perçus



► **Sur la période** : les produits fiscaux perçus ont augmenté de +12,2% soit +155 937 €.

L'évolution réglementaire des bases a augmenté de +1% en moyenne sur la période. Globalement, les bases physiques ont augmenté sauf celles de la TH.

►► **En 2021** Le remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) par la part départementale de la TFB est effectif.

Pour compenser (à l'euro près) l'écart entre la part départementale de la TFB et la THRP supprimée, la commune a perçu un reversement supplémentaire par un mécanisme de coefficient correcteur (coco).

La commune a ainsi obtenu un reversement de 287 838 € en 2021. Pour mémoire, ce reversement évoluera chaque année en fonction de la dynamique des bases de la TFB mais pas en fonction des éventuelles variations de taux de TFB décidé par le Conseil Municipal.

Par ailleurs la revalorisation réglementaire des bases en 2021 est la plus basse observée depuis 2016. Elle correspond principalement au taux d'inflation constaté en nov n-1.

### La dynamique des bases fiscales

Evolutions des bases fiscales	2016	2017	2018	2019	2020	2021	moyennes
Evolutions réglementaires	+1,00%	+0,40%	+1,20%	+2,20%	+1,20%	+0,20%	+1,03%
Taxe d'habitation - base	3 679 855	3 761 168	3 762 150	3 839 566	3 926 602	166 651	
Evolution globale	-1,80%	+2,21%	+0,03%	+2,06%	+2,27%		+0,95%
dont évolution physique	-2,80%	+1,81%	-1,17%	-0,14%	+1,07%		-0,25%
Taxe foncière bâtie - base	2 420 605	2 466 960	2 536 060	2 617 550	2 673 820	2 616 511	
Evolution globale	+2,48%	+1,92%	+2,80%	+3,21%	+2,15%	-2,14%	+1,74%
dont évolution physique	+1,48%	+1,52%	+1,60%	+1,01%	+0,95%	-2,34%	+0,70%
Taxe foncière non bâtie - base	76 537	76 482	78 477	81 692	84 362	85 403	
Evolution globale	+1,56%	-0,07%	+2,61%	+4,10%	+3,27%	+1,23%	+2,12%
dont évolution physique	+0,56%	-0,47%	+1,41%	+1,90%	+2,07%	+1,03%	+1,08%

### Les indicateurs fiscaux en comparaison de la strate et de la CAN (source : fiche DGFIP)



Ces indicateurs fonctionnent à l'image de signaux d'alerte. Ils permettent de détecter rapidement et facilement des difficultés ou des potentialités financières. Ils sont à manier avec précaution et au regard du contexte territorial ou national (strate).

Indicateurs fiscaux	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Potentiel fiscal/hab (Pop DGF) de la commune	694	704	729	748	749	768
Potentiel Fiscal/ hab de la strate	738	749	765	780	801	816
Effort fiscal de la commune	1,383	1,371	1,373	1,369	1,367	1,378
Effort Fiscal de la strate	1,062	1,062	1,071	1,076	1,080	1,088
Valeur locative moyenne de la commune	2 998	3 023	3 060	3 143	3 180	0
Valeur locative moy. CAN	3 087	3 123	3 188	3 239	3 285	0
Revenu /hab de la commune	17 225	17 818	18 074	18 545	18 582	18 754
Revenu /hab moyen de la CAN	14 382	14 468	14 517	14 742	15 115	15 532
Revenu /hab strate nationale	13 997	14 163	14 377	14 555	14 814	15 395

► **Potentiel fiscal** : la commune se situe en-dessous de la moyenne de la strate.

► **Effort fiscal** : la pression fiscale exercée sur les contribuables de la commune est plus forte que la moyenne nationale de la strate. Il est en outre utilisé pour la répartition des dotations de péréquation versées par l'Etat.

► **Valeur locative cadastrale** : cette donnée n'est plus traitée dans la fiche DGFIP (suppression de la TH), néanmoins la VLM de la commune est inférieure à la moyenne des communes de la CAN.

► **Revenu par habitant** : il se situe au dessus de la moyenne nationale de la strate et est l'un des plus forts de l'Agglo.

## 1. Evolution de la section de fonctionnement

### L'épargne brute :

Elle mesure l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement avant remboursement du capital de la dette.

### L'épargne nette :

Elle représente la marge d'autofinancement disponible pour le financement des dépenses d'équipement après remboursement des emprunts.

 Pour mémoire, les taux d'épargne représentent la part des épargnes dans les recettes réelles de fonctionnement.

## 3. L'endettement

### La capacité de désendettement :

Elle mesure en nombre d'années la proportion d'épargne brute dans le stock de dette.

 Son seuil d'alerte est fixé théoriquement à 12 années pour les communes.

## 4. La politique fiscale de la commune

### Le potentiel fiscal :

C'est un indicateur de richesse fiscale. Il est égal à la somme que produiraient les taxes directes de cette collectivité si on appliquait aux bases communales le taux moyen national (toutes strates confondues).

### L'effort fiscal :

C'est un indicateur de pression fiscale égal au rapport entre le produit des 3 taxes voté par la commune et le potentiel fiscal des 3 taxes ménages. Si ce coefficient est supérieur à la moyenne de la strate, la pression fiscale est supérieure à la moyenne des autres communes ; à l'inverse les taux sont plus modérés que la moyenne.

### La valeur locative moyenne :

Elle est égale à la somme des valeurs locatives brutes de la commune divisée par le nombre de locaux.

### Le revenu par habitant :

Il correspond au dernier revenu imposable connu au moment de la répartition de la DGF.

Il s'agit du dernier revenu fiscal de référence des foyers fiscaux disponible. Les données sont issues du fichier IRCOM.

 Pour l'exercice 2022, ce sont donc les revenus imposables de l'année 2019 divisés par la population INSEE.,